



**CANTON DE RIOZ  
COMMUNE DE BUSSIÈRES  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU 12 octobre 2017**

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 06 octobre 2017 et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille dix sept, le 12 octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

**PRESENTS** : Mmes Joëlle DUPONT, Geneviève ROUX .

MMs Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Sébastien GALLIOT, Patrice ERSA, Fabrice LALLEMAND,.

**Absents excusés**: Mmes Anne-Lise GATRAT, Catherine PARTY,  
MM. Mario MOREIRA, Pierrick REGARD

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du PV du 21 SEPTEMBRE 2017
- 2) Choix de l'entreprise pour le changement des compteurs d'eau suite aux travaux sur le réseau AEP (délib)
- 3) Chauffage 19, rue de l'Eglise (délib)
- 4) Actualisation de la taxe d'aménagement (délib)
- 5) Terrain de jeux
- 6) Questions diverses

**1 – APPROBATION DU PV du 21 septembre 2017**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2 - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU SUITE AUX TRAVAUX SUR LE RESEAU AEP**

Le Maire expose aux membres présents les 3 devis reçus pour le changement des 40 compteurs et clapets d'eau suite aux travaux sur le réseau AEP.

- Devis FRANS BONHOMME : 1 992.80 € HT soit 2 391.36 € TTC
- Devis COLAS Nord-Est : 1 824.00 € HT soit 2 188.80 € TTC
- Devis BURDIN BOSSERT : 1252.00€ HT soit 1 502.40 € TTC

**Après lecture du comparatif et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :**

- Décident de retenir la proposition de la Société BURDIN BOSSERT pour un montant total de 1 252 € HT (1 502.40 TTC).
- Précisent que les crédits seront budgétisés au budget principal 2017.
- Autorisent le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**VOTE : à l'unanimité VOIX : 7 POUR : CONTRE : ABSENTION :**

### **3 – CHAUFFAGE 19, rue de l'Eglise**

Pour rappel, un problème récurrent sur le système de chauffage a nécessité le remplacement en urgence d'une pièce de la pompe à chaleur.

Le Maire propose aux membres présents le devis de DOUBS CLIMAT du 27 septembre 2017 de 1 692.02 € HT (2 030.42 €TTC), reçu pour les travaux nécessaires, après diagnostic, pour la remise en marche.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Décident de valider le devis de DOUBS CLIMAT pour un montant total de :  
1 692.02 € HT soit 2 030.42 € TTC
- Précisent que les crédits seront pris du chapitre 022 Dépenses de Fonctionnement « Dépenses imprévues » au budget principal 2017.
- Autorisent le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**VOTE : à l'unanimité VOIX : 7 POUR : CONTRE : ABSENTION :**

### **4 – ACTUALISATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT.**

Le Maire informe les membres du Conseil municipal de la possibilité de modifier la taxe d'aménagement.

Les membres du Conseil municipal décident de n'apporter aucune modification. Par conséquent, aucune délibération n'est à prendre, cette taxe est reconduite tacitement d'année en année.

### **5 – TERRAIN DE JEUX**

A la suite d'une réunion de la commission « travaux » Emilien BRENOT présente les différentes pistes possibles.

Après discussion, il est demandé à la commission de contacter différents fournisseurs afin d'évaluer le coût des jeux proposés.

Une recherche de financeurs sera effectuée en parallèle.

### **6 – QUESTIONS DIVERSES**

- **Vente de bois du 11 octobre 2017** : 27 740 €
- **Rappel de la réunion « bois »** sur place avec M. KLINGUER le samedi 14.10.2017 à 9 HEURES.
- **Diagnostic vitesse effectué par la DTT** : Le document complet est diffusé sur notre site. Il est à la disposition des habitants en mairie.

Il est constaté qu'il existe quelques » **IRRESPONSABLES** » quant à la vitesse autorisée .  
Après plusieurs recommandations adressées, à plusieurs reprises, à la population et après ce constat, le Maire demande à la Gendarmerie de faire des contrôles spontanés.

- **Chaudière Eglise** : Hors service depuis de nombreuses années, sera débarrassée.
- Compte tenu des travaux AEP, des bouteilles d'eau seront stockées à la mairie en cas de coupure imprévue.
- **Convention « CHATS »** une proposition de convention pour stériliser les chats, gratuitement, a été proposée ; un complément d'informations devra nous être communiqué avant décision.
- Compte rendu de la réunion du comité de pilotage relatif au transfert de la compétence « eau et assainissement » par - Sébastien GALLIOT .

La séance est levée à 22 H 50.